

Centre civique régional, cartes de loisirs, hockey mineur – Les faits

FAIT N° 1 : Les contribuables de Campbellton paient en moyenne 250 \$ par année pour le Centre civique Mémorial Régional afin d’offrir aux jeunes et aux résidents de Campbellton l’accès à des infrastructures de loisirs haut de gamme. Ce montant ne comprend pas l’amélioration des immobilisations apportées au bâtiment.

FAIT N° 2 : Les contribuables de Tide Head contribuent également annuellement au Centre civique puisqu’ils ont décidé eux aussi d’offrir l’accès à ces infrastructures de loisirs haut de gamme à leurs jeunes et leurs résidents. Les municipalités de Pointe-à-la-Croix et de Listuguj se sont également récemment engagées à contribuer financièrement au Centre civique.

FAIT N° 3 : Les autres contribuables des collectivités avoisinantes restantes ne contribuent pas financièrement au Centre civique, mais ils ont eu la chance de pouvoir offrir à leurs jeunes et leurs résidents l’accès aux mêmes services et infrastructures de loisirs pendant des années – et ce, sans frais.

QUESTION : Est-ce juste? Les contribuables de Campbellton et des municipalités partenaires devraient-ils payer pour tous les enfants de la région du Restigouche? Nous n’estimons pas que ceci est juste ou équitable.

CARTE DE LOISIRS : Voici la raison pour laquelle nous avons décidé de mettre en place la carte de loisirs – afin de rétablir l’équité et l’équilibre. Nous avons un devoir envers les contribuables et une responsabilité envers les jeunes de Campbellton. Notre devoir est également envers nos municipalités partenaires. Pourquoi devraient-elles soutenir financièrement le Centre civique alors que les autres municipalités ne le font pas? Nous avons tenté d’obtenir la participation des municipalités néo-brunswickoises avoisinantes afin qu’elles contribuent au moyen de leur taux d’imposition, mais elles ont refusé l’offre.

HOCKEY MINEUR : Le 9 août, la Ville de Campbellton a informé toutes les associations sportives mineures, y compris l’Association de hockey mineur du Restigouche Nord, qu’un système de cartes de loisirs pourrait être mis en place pour la saison 2018-2019. Elles ont été informées de ne pas procéder aux inscriptions avant d’avoir téléphoné pour obtenir plus de renseignements.

Le 31 août, toutes les associations sportives mineures ont reçu un courriel indiquant que la Ville allait en effet procéder à la mise en place d’une carte de loisirs.

Lors d’une rencontre avec l’Association de hockey mineur le 10 septembre, deux choix ont été proposés :

1. Paiement du tarif régulier (tarif adulte) pour le temps de glace et non le tarif réduit pour les sports mineurs, sans utilisation de la carte de loisirs.
2. Obtention d’un tarif réduit pour la carte de loisirs (100 \$ au lieu de 200 \$), payée par l’Association de hockey mineur (et non par les joueurs).

Les deux choix ont été examinés avec grande attention, pour finalement être rejetés.

POURQUOI AVONS-NOUS REJETÉ LE CHOIX N° 1 : Le fait de payer le tarif régulier pour le temps de glace nous amènerait éventuellement à une augmentation des frais d'inscription puisque les tarifs de temps de glace viendraient à augmenter. L'augmentation des tarifs d'inscription aurait les mêmes répercussions sur les jeunes de Campbellton, de Tide Head et des autres municipalités partenaires, qu'elle aurait sur les jeunes des autres municipalités qui ne contribuent pas au Centre civique. Cela n'aurait pas été juste.

POURQUOI AVONS-NOUS REJETÉ LE CHOIX N° 2 : Il s'agit de la même raison pour le tarif réduit de la carte de loisirs. Cela ne serait pas juste pour les autres groupes de sport mineur et pour les jeunes dont la carte est déjà assumée par leur municipalité. Pourquoi est-ce qu'une carte de loisirs pour le hockey mineur devrait-elle être moins chère que pour toute autre association de sport mineur?

TEMPS ALLOUÉ : La Ville, afin de donner le temps aux associations de s'organiser, a permis que les périodes d'essais («tryouts») aient lieu sans appliquer les cartes de loisirs.

OFFRE D'AIDE : La Ville a également offert son aide à toutes les associations sportives mineures pour les inscriptions. L'intention était d'atténuer la pression mise sur les bénévoles en étant présents pour gérer les questions et les commentaires liés aux cartes de loisirs. Certaines associations ont profité de cette offre et les inscriptions se sont déroulées à merveille.

CONFIDENTIALITÉ : Nous avons demandé aux associations de soumettre leurs listes comprenant les NOMS et le numéro des CARTES DE LOISIRS seulement pour que nous n'ayons pas à faire la « police » avec les cartes. Cela nous permettrait également de laisser entrer les joueurs même s'ils ont oublié leur carte. Il n'y a aucune violation des règles de confidentialité ici. Nous avons vérifié auprès de notre conseiller juridique. Toutes les autres associations fournissent les listes demandées sans problème. Le hockey mineur met la liste des joueurs sur leur site web lorsque les équipes sont sélectionnées. Ils fournissent aussi la liste des joueurs de chaque équipe aux parents.

JEUX POLITIQUES : L'Association de hockey mineur est une organisation gérée par des bénévoles. Bon nombre de ceux-ci viennent de municipalités qui ne contribuent pas au Centre civique. Ces personnes ont décidé de faire de la petite politique et d'utiliser l'association en tant que véhicule pour exprimer leur frustration au détriment de nos jeunes.

Elles ont pour devoir de représenter toutes les municipalités de la région du Restigouche faisant partie de leur association. Les parents des jeunes de Campbellton, Tide Head, Listuguj et Pointe-à-la-Croix doivent être très en colère contre l'association puisqu'elle ne reconnaît pas la contribution de ces parents envers le Centre civique.

Si l'Association de hockey mineur souhaite continuer à faire de la petite politique, elle devrait exercer des pressions sur toutes les municipalités non participantes et les faire payer pour les cartes de loisirs de leurs enfants pour leurs municipalités respectives.

Pourquoi l'Association de hockey mineur croit-elle que les contribuables de Campbellton et les municipalités partenaires devraient payer pour les jeunes des autres municipalités? Les municipalités

ne devraient-elles pas être responsables de leurs propres jeunes et résidents? Nous estimons que tout cela n'est que juste et responsable.

BOYCOTTAGE DU CENTRE CIVIQUE : En boycottant le Centre civique, l'Association de hockey mineur forcerait les parents des collectivités qui contribuent au Centre civique à engager des frais d'essence, de repas et de perte de temps. Les parents ne devraient pas accepter ces coûts supplémentaires en financement et en temps puisqu'ils paient déjà pour des installations qu'ils devraient utiliser.

IL EST TEMPS QUE CELA ARRÊTE : Alors que d'autres municipalités gardent leur taux d'imposition bas et possèdent de l'argent pour offrir d'autres services à leurs citoyens, les contribuables de Campbellton paient pour que tout le monde puisse utiliser le Centre civique. Cette situation est inadmissible et doit s'arrêter là.

LA VRAIE QUESTION EST : Posons-nous les vraies questions. Pourquoi l'Association de hockey mineur du Restigouche Nord s'oppose-t-elle autant à Campbellton? Est-ce vraiment son rôle de faire cela? **Les responsables de l'Association pénalisent les jeunes**, et non Campbellton. Ils utilisent l'Association pour faire valoir leurs opinions et leurs frustrations personnelles.

DIVERSION : Et oui, d'autres municipalités joueront avec les chiffres pour démontrer que l'augmentation de l'assiette fiscale de Campbellton est mieux que celles des autres collectivités. Mais cela n'a rien à voir avec la discussion. Campbellton possède également davantage d'infrastructures à entretenir, ainsi que des infrastructures vieillissantes puisque la Ville a été établie bien avant les villages avoisinants. Les revenus de Campbellton n'ont rien à voir avec ce débat et ne sont qu'une manœuvre de diversion. Le point est que les municipalités avoisinantes bénéficient d'une infrastructure régionale clé dont les coûts sont assumés par Campbellton, Tide Head et maintenant Listuguj et Pointe-à-la-Croix. Cela doit changer. Si Campbellton générerait des revenus supplémentaires, ses citoyens devraient bénéficier de l'ajout ou de l'amélioration de services ou encore d'une diminution du taux d'imposition. Pourquoi ce revenu devrait-il être utilisé pour payer des services et des avantages à ceux qui ont choisi de vivre dans d'autres municipalités? Les résidents qui décident de vivre à l'extérieur de la Ville de Campbellton ne peuvent s'attendre à profiter gratuitement des infrastructures de loisirs de la Ville – il doit y avoir un coût pour les non-résidents.

ENTENTE : Les municipalités ont encore la possibilité de conclure une entente avec la Ville de Campbellton et de payer le coût de la carte de loisirs pour leurs résidents.

RESTRUCTURATION: Les municipalités contribuant financièrement au Centre civique auront bientôt voix avec la création d'un comité consultatif.

LA PORTE EST OUVERTE: Campbellton n'a jamais fermé la porte au hockey mineur. Ils sont toujours les bienvenus pour utiliser le Centre tant qu'ils respectent la mise en œuvre de la carte de loisirs.

INFORMATION : Pour plus d'information sur la carte de loisirs, consultez notre site web à www.Campbellton.org ou appelez le Centre civique au 789-2888.

Le Conseil municipal de Campbellton